

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au centre communautaire Saint-Raymond (5600, chemin Upper-Lachine, Montréal).
 - ❖ Environ 25 citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée à 21 h.
-

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance

- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation des participants

2. Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot

3. Retour sur les questions

4. Mise à jour des travaux du projet Turcot

- Déviation du collecteur Haut Saint-Pierre
- Reconstruction du pont Saint-Jacques
- Fermeture de la rue Saint-Rémi
- Pont du canal de Lachine – déviation de la piste du canal
- Démantèlement du 4295, rue De Richelieu
- Travaux de réhabilitation - Chemin Glen/ rue De Courcelle
- Sortie de l'A-15 nord no 64 - Route 138 / rue Sherbrooke
- Construction des nouvelles bretelles
- Construction de la nouvelle route 136 est
- Construction de la bretelle A-20 est vers R-136 est

5. Période de questions

6. Clôture de la rencontre

Un retour sera fait sur les éléments surlignés en bleu dans le présent document lors de la prochaine rencontre du comité se déroulant le 16 mai 2016.

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
Mme Malaka Ackaoui	
Mme Karen Urtnowski	
M. Daniel Lambert	
Mme Dominique Sorel	
Mme Marie-Josée Mastromonaco	
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)	
M. Stéphane Audet	Directeur adjoint du projet Turcot
Mme Sandra Sultana	Directrice adjointe du projet Turcot
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
Mme Sylvie Gervais	Directrice — maintien de la mobilité
M. David Maréchal	Directeur — qualité environnement
<i>Société de transport de Montréal (STM)</i>	
Aucun représentant présent	
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
M. James Byrns	Chef de division – Grands Projets
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de projet – projet Turcot
<i>Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (arr. CdN-NDG)</i>	
M. Simon Taillefer	Ingénieur - circulation
<i>Ville de Westmount (VdW)</i>	
M. Benoît Hurtubise	Directeur Hydro Westmount
<i>Octane Stratégies</i>	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Il explique la démarche du comité de bon voisinage : mandat, objectifs, fonctionnement.
- Il rappelle que le Comité de bon voisinage concerne le projet Turcot, donc seules les demandes concernant directement ce projet seront prises en compte.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot

<p>Karen Urtnowski (CMC) – J'ai une question par rapport au tunnel qui sera construit au métro Vendôme. Ce n'est pas en lien direct avec le projet Turcot, mais il est important pour nous que les autobus entrent et sortent facilement du terminus. Quand aurons-nous des dessins et détails du tunnel prévu ? Quelles seront les entraves sur le boulevard De Maisonneuve ?</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) - Le tunnel Vendôme n'est pas un projet inclus dans le projet Turcot. Il s'agit d'un projet de la STM en marge du projet Turcot.</p> <p>Animateur : Nous pourrions acheminer la question à la STM, pour voir s'il souhaite présenter leur projet.</p>
<p>Dominique Sorel (CMC) – Mon interrogation porte sur la situation des transports en commun à NDG. Le 19 février dernier, la SRC a fait un bon portrait de la situation des transports en commun à Montréal. On notait que l'achalandage augmentait en même temps que les services diminuaient. Notre quartier est traversé par trois des pires lignes dont la ligne 51 qui avait 17 surcharges ainsi que les 105 et 90 qui avaient 8 surcharges chacune. Ce n'est pas étonnant considérant les travaux et le désire des gens de prendre le transport en commun vu la situation. Le MTQ avait prévu des mesures pour assurer le service sur les lignes 90 et 420 malgré les travaux. Mais on voit qu'il y a des impacts. Donc, on s'attend que les services de transports en commun soient bonifiés dans le quartier pour assurer le service.</p>	<p>Sandra Sultana(MTMDET) – Ici aussi malheureusement ça nous prendrait l'intervenant de la STM. C'est la STM qui fait les études d'achalandage, qui voit la surcharge et qui répartit le service.</p>

<p>Karen Urtnowski (CMC) – Lors des rencontres de Mobilité Montréal, est-ce que le MTQ discute de la problématique avec la STM?</p>	<p>Sandra Sultana (MTQ) - Le comité Mobilité Montréal parle de l'ensemble des travaux à Montréal, pas uniquement Turcot.</p> <p>Animateur : De toute évidence il n'y aura pas de réponse ce soir puisqu'il n'y a pas de représentant de la STM. Nous allons mettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine rencontre et insister pour que la STM soit présente.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – J'ai trois sous questions qui touchent les piétons et cyclistes. À la dernière réunion, nous avons appris que le parc linéaire a été exclu du projet Turcot. Considérant que le projet Turcot ne fait pas beaucoup pour le transport actif et que les pistes cyclables prévues ne sont pas très utiles, nous demandons que le parc linéaire soit reconsidéré par le projet Turcot.</p> <p>Ensuite, pour les détours de la piste cyclable sur le canal Lachine prévu en mars 2016, nous aimerions avoir plus de détails et s'assurer que les détours soient sécuritaires pour les cyclistes, qu'il y ait des agents de sécurité où il y a de la machinerie, qu'il y ait des feux de circulation pour accéder aux détours et qu'on s'assure de la propreté du site, car le gravier et le sable peuvent être dangereux pour les cyclistes.</p> <p>Nous demandons aussi de nous donner un coup de pouce pour le déneigement de la piste cyclable du canal Lachine en hiver. Même si le déneigement des pistes cyclables n'est pas prévu dans le projet, beaucoup de citoyens utilisent la piste pour éviter les fermetures de routes et ils sont bloqués de novembre à avril. La Ville de Montréal est en discussion avec Parc Canada qui ne semble pas vouloir prendre le leadership dans le dossier. Afin de faire avancer le dossier, nous demandons donc au MTQ de s'impliquer.</p>	<p>James Byrns (VdM) - La piste cyclable du parc linéaire ne fait pas partie du projet et nous ne prévoyons pas la remettre dans le projet actuel.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) - Ce n'est pas une décision du Ministère. Le Ministère développe le projet actuellement sur la table. Pour le développement futur, ce sera à voir pour une prochaine étape.</p> <p>Marie-Sophie Couture (Vdm) - Tous les détours sont coordonnés avec Parc Canada et les responsables de l'arrondissement. Nous nous assurons que tout est sécuritaire et avec une bonne signalisation.</p> <p>La piste cyclable du canal Lachine est très large. C'est certain que pour le détour du chemin de la Côte-St-Paul, l'espace est réduit, mais nous respectons la règle de trois mètres.</p> <p>Pour les plans et détails, nous vous proposons de voir ensemble après la rencontre.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) - Le déneigement est sur le territoire de Parc Canada, ce n'est donc pas prévu.</p>

<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Je vais parler au nom des résidents de St-Raymond. Le 6 octobre dernier, nous avons fait une visite du site et certaines demandes ont été faites. Parmi ces demandes, nous trouvons que certains des éléments sont essentiels à réaliser rapidement.</p> <p>Tout d’abord le parcours sur la rue Upper-Lachine entre le métro Vendôme et le quartier St-Raymond. L’intersection est dangereuse et le milieu est aride, sans verdure. Il y a beaucoup de piétons, dont une augmentation d’enfants avec l’ouverture de l’école internationale et le Centre Saint-Raymond. Nous aimerions qu’il y ait amélioration de ce côté. Nous trouvons aussi urgent que soit sécurisé le pont Upper-Lachine. Nous demandons que soit installé un écran qui protège des vents et empêche les jeunes de faire des mauvais coups.</p> <p>Dominique Sorel (CMC) – Il faut sécuriser et embellir les liens qui traversent l’autoroute Décarie surtout pour les piétons qui doivent les traverser.</p> <p>Malaka Ackaoui (CMC) – Je ne suis pas contente ça fait longtemps que nous attendons et avec l’école beaucoup d’enfants passent sur ce viaduc. Je ne veux pas prendre tout le temps de cette réunion, mais est-ce qu’on peut en discuter.</p>	<p>James Byrns (VdM) - Je suis d’accord avec vous, nous avons traité le dossier à l’interne. La Ville va refaire l’intersection Maisonneuve et Upper-Lachine et un réaménagement jusqu’à Girouard, et plus loin si possible. La conception et un suivi des travaux avec l’arrondissement seront faits bientôt.</p> <p>Pour les viaducs de l’autoroute Décarie, les aménagements sont déjà commencés. Pour le pont Upper-Lachine, on ne peut pas commencer pour l’instant. On a contacté les gens de structures, mais ce n’est pas évident.</p> <p>Animateur – Mme Ackaoui, je vais prendre votre suggestion et vous inviter à faire un suivi directement avec la Ville.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) J’aimerais si possible poser quelques questions maintenant puisque je dois quitter plus tôt ce soir. Quand vous fermerez l’autoroute 15, vous avez dit qu’il y aura des travaux sur les viaducs Monkland et Bourret pour mettre les clôtures plus hautes. Il faut installer les clôtures sur Upper-Lachine en même temps, ça fait très longtemps que le quartier St-Raymond demande que le pont soit sécurisé. Notre directeur vous a envoyé la même demande dans une lettre.</p>	<p>James Byrns (VdM) – J’ai noté la demande.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – On en discute avec la STM.</p>

<p>Pour la STM, nous sommes déçus de leur absence. Concernant l'autobus 105. Est-ce que l'autobus 105 sera retardé dû aux constructions qui réduiront le périmètre du terminus Vendôme ?</p> <p>Et l'autobus 51, lorsque la sortie Sherbrooke sera fermée et les travaux sur St-Luc. Quelles sont les mesures pour la 51 ? Je dépose au MTQ une motion du conseil de ville de NDG qui demande une voie réservée pour la 51 sur Queen Mary. Le plus tôt possible avant que la 136 devienne à deux voies.</p>	
---	--

Retour sur les questions du dernier comité

- Demande pour avoir un feu piéton à l'intersection de l'avenue Crowley et du chemin Upper-Lachine pour être en mesure de se déplacer dans l'axe est-ouest de manière sécuritaire.

James Byrns (VdM) – Concernant l'intersection de l'avenue Crowley et du chemin Upper-Lachine, nous avons déjà fait une demande en ce sens.

- Concernant les normes de niveau de service sur les intersections majeures du secteur Notre-Dame-de-Grâce.

James Byrns (VdM) – Une analyse a été faite. Tout passe par la resynchronisation des feux de circulation sur Sherbrooke. Nous allons vous revenir avec des pistes de solution.

Mise à jour des travaux du MTQ

Déviations du collecteur Haut Saint-Pierre - Réalisation des travaux de tunnelier

Sandra Sultana (MTMDET) – Au niveau des travaux préparatoires réalisés par le Ministère, ceux pour la construction d'une déviation d'un segment du collecteur Haut Saint-Pierre se sont poursuivis tout au long de l'hiver. Du 4 au 12 mars dernier, les équipes ont procédé aux travaux de tunnelier afin de venir relier la déviation construite dans la cour Turcot au puits de 30 mètres de profond qui a été construit dans le secteur de la rue Saint-Jacques. En bref, une tête rotative avec des dents creuse dans le sol en étant poussée vers l'intérieur. Les débris de forage sortent à l'arrière de la foreuse. Les sections de tuyaux sont déposées une à la fois à l'arrière de la foreuse jusqu'à ce que celle-ci arrive à l'autre extrémité du tunnel. Le tunnelier qui a démarré dans la cour Turcot est sorti de la terre à l'intérieur de ce puits. La déviation devrait être mise en service au cours du mois de mai prochain.

Reconstruction du pont Saint-Jacques

Depuis mars 2015, la rue Saint-Jacques est complètement fermée à la circulation entre l'avenue Girouard et la rue Addington. Elle est ouverte à la circulation locale en direction est entre la rue Addington et le boulevard Décarie. À compter de la nuit du 3 au 4 avril prochain, le pont Saint-Jacques sera complètement fermé à la circulation automobile entre l'avenue Girouard et le boulevard Décarie jusqu'à la reconstruction du pont. Le chemin de détour en place depuis mars 2015 demeurera le même. L'avenue Prud'Homme et la rue Addington seront ouvertes à la circulation locale seulement. Ces entraves sont nécessaires afin de commencer les travaux préparatoires en vue du démantèlement du pont prévu au cours de l'été 2016. Celui-ci devrait être démantelé au cours de quatre fins de semaine. Plus d'informations vous seront données lorsqu'elles seront disponibles.

Travaux et plan annuel de maintien de la mobilité

Fermeture de la rue Saint-Rémi

Sylvie Gervais (KPHT) – Le 28 février dernier, nous avons procédé à la fermeture de la rue Saint-Rémi entre les rues Cazalais et Saint-Jacques. L'objectif de la fermeture est de récupérer l'espace afin d'effectuer les travaux de construction de la structure de la route 136 qui enjambe la rue Saint-Rémi ainsi que les travaux de réaménagement des rues Pullman, Saint-Jacques et Saint-Rémi. Cette fermeture va rester en place jusqu'à l'été 2016. On parle d'août 2016. Un détour a été mis en place par Notre-Dame, Place St-Henri, pour venir rejoindre Saint-Jacques puis Saint-Antoine pour revenir sur la rue Saint-Jacques. Certaines mesures d'atténuation ont été mises en place, notamment la reprogrammation de certains feux sur les rues Notre-Dame Ouest, Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Pont du canal de Lachine

Sylvie Gervais (KPHT) – Également, il y a fermeture et déviation de la piste cyclable du canal de Lachine jusqu'en 2019. Du côté sud, le 14 mars dernier, nous avons procédé à la mise en place du détour par la passerelle Sir-George-Étienne-Cartier. À l'automne 2016, du côté nord, nous procéderons à un aménagement temporaire adjacent au trottoir du chemin de la Côte-Saint-Paul.

Démantèlement du 4295, rue De Richelieu

David Maréchal (KPHT) – Concernant les travaux des deux derniers mois, le 1^{er} février dernier nous avons procédé à la démolition du 4295, rue De Richelieu. Les travaux se sont bien déroulés et ils seront terminés d'ici la fin de la semaine.

Travaux de réhabilitation - chemin Glen / rue De Courcelle

David Maréchal (KPHT) – Concernant des travaux présentement en cours, il y a les travaux de réhabilitation du chemin Glen et de la rue De Courcelle. À l'est de la rue De Courcelle, il y aura d'abord du soutènement temporaire d'excavation, puis l'enfoncement de palplanches. Selon la planification actuelle, l'enfoncement de l'ensemble des palplanches sera terminé à la fin du mois d'avril. L'ensemble des travaux de réhabilitation sera terminé vers la fin du printemps. Nous avons installé un mur d'étanchéité, car les travaux génèrent un niveau sonore élevé. Les travaux qui génèrent des niveaux sonores plus élevés sont réalisés de jour entre 7 h et 19 h. Un avis aux résidents a été distribué dans le secteur le 29 janvier 2016. Afin d'assurer l'efficacité et l'étanchéité de ce mur, les palplanches doivent être enfoncées de façon verticale, à l'aide d'un marteau. L'enfoncement de palplanches et de pieux pour le soutènement temporaire d'excavation engendrera des niveaux sonores plus élevés qu'à la normale. Des vibrations pourraient également être ressenties dans les bâtiments à proximité des travaux. Un suivi sonore est réalisé afin de s'assurer du respect des niveaux autorisés.

Sortie de l'A-15 nord no 64 - Route 136 / rue Sherbrooke

Sylvie Gervais (KPHT) – Dans la nuit du 31 au 1^{er} avril 2016 et jusqu'au 12 avril 2016, nous procéderons à la fermeture de la sortie no 64 de l'autoroute 15 pour la création des aires de travail des nouvelles bretelles qui vont relier l'autoroute 15 et la future route 136. Des mesures d'atténuation pour cette entrave seront mises en place : reprogrammation des feux des intersections rue Sherbrooke et bretelle de sortie de l'autoroute 15 nord ainsi que des rues Sherbrooke et Addington. Il y aura déploiement de panneaux à messages variables (PMV) ainsi que présence policière à l'intersection des rues Décarie et Côte-St-Luc dans le but de gérer la circulation. La ligne d'autobus 66 qui circule sur le chemin de la Côte-St-Luc pourrait subir un léger retard dans son trajet pour traverser l'axe Décarie. Une présence policière sera assurée à l'intersection pour équilibrer les temps d'attente et assurer le passage des autobus dans des délais raisonnables.

Construction des nouvelles bretelles

Sylvie Gervais (KPHT) – Il y aura aussi réduction à une voie dans les bretelles de l'autoroute 15 sud vers l'autoroute 720 est dès la mi-mai et de l'autoroute 720 ouest vers l'autoroute 15 nord dès la mi-avril et cela afin de libérer les aires de travail pour la construction des nouvelles bretelles qui vont relier l'autoroute 15 et la future route 136.

Dans la nuit du 17 au 18 avril 2016 jusqu'à la fin 2017, nous procéderons à la fermeture complète de la bretelle de l'autoroute 15 nord vers l'autoroute 720 est. Cette bretelle sera démantelée et une nouvelle bretelle sera mise en place.

Construction de la nouvelle route 136 est

Sylvie Gervais (KPHT) – Nous procéderons d'abord à la construction des deux premières voies entre l'échangeur Turcot et l'avenue Atwater ainsi que de la déviation temporaire entre les avenues Hallowell et Atwater. Il y aura la mise en service des deux premières voies et le démantèlement de l'autoroute 720 actuelle en direction est. Les travaux sont réalisés en

séquence afin de maintenir la circulation. Nous construisons actuellement les deux premières voies ainsi qu'une déviation temporaire entre l'échangeur Turcot et l'avenue Atwater. Entre les avenues Hallowell et Atwater, la nouvelle route 136 est pratiquement dans le même alignement que l'autoroute 720 actuelle. Nous construisons donc un aménagement temporaire au sud afin d'y transférer la circulation, de démanteler l'autoroute 720 et construire la nouvelle route.

Lors de la mise en service de la déviation temporaire, les voies de l'autoroute 720 est seront fermées et il y aura deux voies sur la déviation.

Lors de la construction de la structure de la route 136 qui enjambera la rue De Courcelle, il y aura des entraves jusqu'à l'automne 2016 sur le chemin Glen et la rue De Courcelle pour la construction de la structure. Le rétrécissement à une voie par direction sera maintenu ainsi que la piste cyclable en bordure des voies. Il y aura fermeture d'un trottoir sur deux. Des fermetures complètes de courte durée prévues pour l'installation des poutres seront également nécessaires. D'autres entraves seront nécessaires sur le réseau au cours des prochains mois afin de construire la déviation temporaire et les deux premières voies de la route 136 dont la fermeture de l'avenue Greene lors de la construction d'une structure temporaire. À venir plus tard dans l'été, la fermeture de la sortie Guy pour réaliser le raccordement de l'aménagement temporaire ainsi que la fermeture de la sortie Atwater pour la construction de la route 136 est.

Construction de la déviation temporaire de l'A-720

David Maréchal (KPHT) – Au niveau de la structure temporaire, les travaux d'excavation ont été réalisés au début du mois de mars. Il y a eu l'insertion de palplanches depuis la mi-mars pour s'assurer que les structures actuelles restent sécuritaires pendant qu'on construit la nouvelle structure. Lors des travaux d'enfoncement, des vibrations pourraient être ressenties dans les bâtiments situés à proximité de la zone de travaux. Un avis aux résidents a été distribué le 11 mars dans le secteur. Comme mesure d'atténuation, il y a la mise en place d'un mur antibruit temporaire le long de la zone des travaux, la réalisation des travaux principalement de jour et le suivi sonore et des vibrations par les équipes sur place afin de s'assurer du respect des niveaux autorisés. Il y aura des travaux jusqu'à l'automne, la structure temporaire sera maintenue jusqu'à la construction de la nouvelle route, puis elle sera démolie. La durée des travaux sera d'environ un an et demi.

Circulation en direction est – automne 2016

Sylvie Gervais (KPHT) – Dès l'automne 2016, nous serons en mesure d'ouvrir la nouvelle route 136. Il y aura utilisation de structures existantes, de nouvelles structures et d'ouvrages temporaires pour mettre en place un nouveau mouvement de circulation pendant la construction du projet Turcot. Une partie des travaux des secteurs Centre et Est servent à mettre en place une déviation temporaire de l'axe ouest-est afin de pouvoir construire les premières voies de la route 136.

Construction de la bretelle A-20 est vers R-136 est

Nous finalisons présentement la bretelle de l'autoroute 20 est vers la route 136 est. Nous mettrons sous peu en place les poutres métalliques qui permettront au CN de venir faire les travaux de construction des nouvelles voies ferrées dès cet été.

Période de questions

<p>Citoyen – <i>traduit de l’anglais</i> - Quelle est la date de réouverture de la rue Saint-Jacques ? Nous avons compris que ça serait rouvert au mois de mai.</p> <p>Citoyen – <i>traduit de l’anglais</i> - Et au niveau du bruit ? Est-ce que c’est conforme aux normes de bruit ?</p> <p>Citoyen - <i>traduit de l’anglais</i> – Il y a eu de la correspondance échangée pour une compensation financière aux locataires pour le bruit, mais nous n’avons pas eu de suivi?</p> <p>Citoyen -<i>traduit de l’anglais</i>- – Est-ce que cet été les climatiseurs seront aussi offerts aux locataires ?</p> <p>Citoyen -<i>traduit de l’anglais</i>- J’aimerais aussi avoir les résultats des études faites sur ma propriété ainsi que le nettoyage du bâtiment.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) - Les travaux qui seront terminés en mai sont ceux de la déviation du collecteur Haut Saint-Pierre et le début du démantèlement et de la reconstruction du pont Saint-Jacques. La réouverture de la rue Saint-Jacques est prévue pour la fin 2017 dans votre secteur.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) - Au niveau du bruit nous avons reçu votre demande écrite et nous vous répondrons cette semaine. Nous continuons à mettre des mesures en place. Je comprends que cela ne répond pas totalement à vos demandes, mais nous respectons les devis avec l’entrepreneur et les mesures prévues. C’est conforme aux normes de bruits. L’entrepreneur a l’obligation t’atténuer le plus possible les nuisances sonores pour le respect de tous.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) –L’engagement venait de l’entrepreneur. Celui-ci a prêté des climatiseurs aux locataires pour leur permettre de garder les fenêtres fermées. Une compensation de 50 \$ devait être versée pour chaque mois d’utilisation des climatiseurs. Je vais faire les vérifications.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Pour les climatiseurs pour cet été, je vais faire les vérifications.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Vous recevrez les résultats de l’étude avec les réponses à vos demandes cette semaine. Pour le nettoyage, je prends la demande en note.</p>
<p>Citoyen - <i>traduit de l’anglais</i> – J’ai des suggestions concernant la falaise. J’aimerais qu’il y ait la plantation d’arbres et peut-être d’offrir aux citoyens des arbres à planter. On devrait aussi s’occuper des dépôts de déchets faits dans la falaise. Ainsi en 2017, nous</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Sur l’ensemble du projet, dont la falaise, environ 1 000 arbres seront coupés, mais 9 000 arbres seront plantés. Donc, à la fin du projet il y aura 8 000 arbres de plus dans le paysage.</p>

<p>aurons un endroit dont nous serons fiers.</p> <p>Citoyenne - <i>traduit de l'anglais</i> – Est-ce qu'il y aura des rangées d'arbres au pied de la falaise.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Nous procéderons au nettoyage.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – L'aménagement paysager précis n'est pas encore défini. Nous verrons ce qui s'intègre le mieux.</p>
<p>Cynthia Love (Conseillère- Ville de Westmount) – J'aimerais avoir des précisions concernant la rue Glen. Elle sera réduite à une voie, comment allez-vous procéder?</p> <p>Cynthia Love (Conseillère- Ville de Westmount) – Et concernant la fermeture de la rue Greene?</p> <p>Cynthia Love (Conseillère- Ville de Westmount) – Et pour la démolition de l'autoroute 720. Vous allez commencer par quelle section?</p> <p>Cynthia Love (Conseillère- Ville de Westmount) – Est-ce qu'il y aura une rencontre ou une présentation du scénario avec la Ville de Westmount?</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – C'est une voie par direction. Les deux directions sont maintenues, mais les voies seront rétrécies. Forcément, il y aura des fermetures de nuit et de fin de semaine par réaliser certains travaux.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – On prévoit fermer l'avenue Greene pendant 2 à 3 semaines à l'automne. Il y aura en plus certaines fermetures de nuit et de fin de semaine. On travaille présentement sur un scénario pour limiter l'impact sur la circulation.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Le démantèlement de la structure existante débutera en novembre après la construction de la nouvelle route. Présentement on planifie un scénario de démolition, je n'ai donc pas tous les détails.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Bien sûr, j'en prends note.</p>
<p>Citoyenne – Je suis la mère d'un enfant qui fréquente l'école Étoile filante. J'aimerais parler de la sécurité et convivialité du secteur. C'est un endroit affreux. Je vous demanderais un aménagement paysager dans ce secteur près du viaduc Côte-St-Antoine.</p>	<p>James Byrns (VdM) – J'en prends note de la suggestion.</p>
<p>Citoyen (propriétaire entreprise de rembourrage situé au 5457, rue Saint-Jacques) - <i>traduit de l'anglais</i> – Depuis que vous avez mis le mur devant mon entreprise, j'ai perdu 70 % de mon chiffre d'affaires et l'affichage proposé par la MTQ n'a pas amélioré les choses. De plus, il n'y a plus de places de stationnement, car les travailleurs prennent les places, ce qui cause un problème</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Les travaux se termineront à la fin 2017, donc je ne vois pas pourquoi le mur resterait jusqu'en 2020. Je vais vérifier.</p> <p>Pour la partie du stationnement, nous allons faire un suivi ainsi que pour les panneaux d'indication pour votre commerce. Nous allons vous revoir pour bonifier l'affichage.</p>

<p>pour nous et la clientèle. Au Ministère, on m'a indiqué que le mur resterait sur place jusqu'en 2020. Est-ce le cas?</p>	
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Premièrement, par rapport à la fermeture de la rue Saint-Jacques et la circulation locale sur la rue Prud'Homme, je vois qu'il n'y aura plus de stationnement du côté où il n'y a pas de résidence.</p> <p>Malaka Ackaoui (CMC) – Mais la rue est déjà à double sens?</p> <p>Malaka Ackaoui (CMC) – Deuxièmement, j'aimerais avoir un plan d'ensemble pour le paysagement. Nous n'avons aucune information et c'est important de nous donner les détails avant la fin des travaux.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il n'y a pas de stationnement du côté opposé aux résidences pour autoriser la circulation à double sens. C'est une mesure obligatoire, la rue n'étant pas assez large.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Je vais valider la raison et je vous reviens par courriel.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Je vais vous extraire les exigences contractuelles. Par exemple, pour les grosseurs des arbres qui seront plantés. Le plan n'est pas pour l'instant complété. Nous avons un plan général, mais pas tous les détails.</p>
<p>Citoyenne - traduit de l'anglais – Il y a beaucoup d'arbres coupés dans l'arrondissement et je suis inquiète pour la faune et en particulier pour les oiseaux migratoires. Je pense que les arbres devraient être replantés maintenant plutôt qu'à la fin du projet. J'aimerais avoir des précisions sur le plan de reboisement prévu.</p> <p>Citoyenne - traduit de l'anglais – Vous pourriez compenser avec la plantation d'arbres ailleurs.</p> <p>Citoyenne – traduit de l'anglais- Nous aurons donc une présentation au prochain comité.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Ça rejoint la question précédente. Nous essaierons d'inclure une présentation dans une prochaine rencontre. Il faut comprendre que pour les 5 prochaines années ce sera un chantier de construction.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Ce n'est pas prévu de compenser ailleurs. Il faut voir.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Il faut que j'organise qui va vous présenter l'aménagement et comment. On va tenter de vous le présenter à la prochaine rencontre, mais je ne veux pas m'engager si ce n'est pas possible avec le spécialiste en aménagement. Je ne peux donc pas vous le promettre pour la prochaine rencontre, mais je vous assure que ça sera fait dans le court terme.</p>
<p>Citoyenne – traduit de l'anglais- Au lieu de couper un arbre, pourquoi ne pas le transplanter, entre autres, dans le secteur entre Guy et Atwater, près du canal Lachine.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Nous n'avons pas prévu transplanter les arbres près du canal Lachine, car les souches doivent rester sur place pour l'écoulement d'eau. Mais après les travaux, ces arbres seront complètement</p>

<p>Citoyenne – traduit de l’anglais- Mais, un arbre mature est important contre le CO2 et la pollution. Un nouvel arbre n’a pas le même impact sur la pollution et la santé de la population. Nous ne pouvons pas attendre 5 ans.</p> <p>Citoyen – traduit de l’anglais- Je suis inquiet concernant la coupe d’arbres près du canal Lachine.</p>	<p>remplacés.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) –On va vous montrer ce qu’on a prévu lors de la présentation et vous pourrez constater si on améliore la situation ou non.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Pour vous rassurer, on réfléchit quand on coupe les arbres. On s’assure qu’on n’est pas obligé de couper tous les arbres. Dans le secteur du canal Lachine, il était prévu de tout couper. Nous avons regardé comment optimiser les travaux tout en minimisant les coupes d’arbres. Nous avons réduit le nombre d’arbres à couper et nous avons coupé seulement ce qui était nécessaire.</p>
<p>Mme Mastromonaco (CMC) – Je pense que l’un des joueurs qui manquent au comité, c’est le ministère de l’Environnement. Est-il possible que quelqu’un soit présent lors de la présentation sur l’aménagement ? Aussi, nous aimerions avoir accès aux documents de présentation avant la présentation en tant que telle.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Tout ce qu’on fait est autorisé par le ministère de l’Environnement. Ils sont donc impliqués dans le dossier. Pour leur présence, je vais voir avec eux.</p>

Prochaine rencontre du comité : 16 mai 2016